

CHAPITRE 5

GÉNÉRALISATIONS

CHAPITRE 5. GÉNÉRALISATIONS

Nous avons vu aux chapitres 3 et 4 que le mécanisme de la perception est tel que l'attention n'est guère attirée que par le contraste, la déviation, l'écart. Les résultats des travaux de Duez (1991) ont montré en effet que la perception des pauses est attestée lorsqu'il y a écart entre une durée moyenne et une durée allongée de la pause silencieuse ou non silencieuse. Fónagy (1991 : 116) rappelle également que le fonctionnement normal nous sert généralement de point de repère, de degré zéro tel que défini par Barthes (1964) pour interpréter un geste vocal. Notre interprétation des faits acoustiques, relevés dans les énoncés jugés assertifs de la locutrice A, a donc tenu compte des écarts observés par rapport à une « norme ». Pour les variations intonatives montantes ou descendantes nous avons mesuré, dans les énoncés assertifs de A, l'écart mélodique par rapport au fondamental de la voix (F0) — le fondamental usuel lors des analyses acoustiques au niveau de la proposition et le fondamental moyen lors des analyses acoustiques faites sur les interventions d'un locuteur pour les quatre-vingt-quatre énoncés de l'analyse perceptive — et pour la description des faits de durée, nous avons mesuré l'écart par rapport à une durée moyenne.

Suite aux résultats interprétés au chapitre 4 nous posons de plus que la voix de la certitude est soit planifiée par la locutrice A soit actualisée à son insu en fonction de la situation de production et de son intention à asserter un univers de connaissance qu'elle doit partager avec l'interviewer pour se conformer, dans l'entretien analysé, à la tâche linguistique qui lui est assignée. Ainsi, nous avons observé au chapitre 4, que le dialogue spontané oral, actualisé dans l'entretien professionnel, induisait des implications nombreuses et variées de la part de la locutrice dans ses réactions positives ou négatives à une réaction questionnante de l'interviewer. Cette

observation nous permet ainsi de dire que dans les interventions de A, au sein de la zone « question-réponse », il existerait une présence importante de traits définitoires caractéristiques de la structuration temporelle des énoncés et de schémas prosodiques — schémas intonatifs et d'intensité [F0, I] — qui se réalisent avec une fréquence significative dans les interventions jugées assertives chez A : ces faits suprasegmentaux joueraient, alors, dans la situation de communication étudiée, non seulement une fonction démarcative, mais également une fonction impressive voire expressive dans le discours.

Ces remarques corroborent donc nos observations au chapitre 4 (cf. supra p. 199) sur le dialogue spontané oral, et plus précisément sur l'entretien professionnel qui présente de nombreux points avec l'entretien amical étudié dans le discours de l'homme politique par Duez (1991) : une implication individuelle du locuteur dans l'acte énonciatif qui se manifeste par des variations individuelles et inter-individuelles importantes. Wunderli (1992), au sujet de la reconnaissance et interprétation des indices de l'implication du locuteur, indique en effet que « dans le domaine de l'intonation, nous sommes souvent confrontés à des indices facultatifs et que ceux-ci jouent néanmoins, du point de vue du calcul des probabilités, un rôle plutôt effacé. Le grand problème qui se pose pour l'intonologie, c'est de savoir comment le cerveau humain arrive à évaluer correctement ces facteurs et à en tenir compte d'une manière évidemment efficace. » Wunderli (1992 : 580). Cette observation montre bien qu'une recherche en pragmatique des discours qui vise à circonscrire comment les individus et, dans le cadre notre recherche présentée aujourd'hui les informateurs dans les tests perceptifs, procèdent au plan cognitif doit s'intéresser à l'étude de ce phénomène. En effet ce type de recherche facilite le repérage et la reconnaissance des indices vocaux facultatifs dans le flux de la conversation.

Nos observations sur le rôle des traits définitoires et des indices sémiotiques de la voix de la certitude demandent donc à être étayées par de futures études perceptives et de synthèse sur un corpus d'échanges plus important tiré de l'entretien avec la locutrice A et dont les observables seront sélectionnés en regard des résultats de l'analyse acoustique décrits au chapitre 4. Une analyse des indices définitoires et facultatifs doit de plus tenir compte des recherches actuelles en psycholinguistique et sciences cognitives qui étudient les processus fondamentaux qui gouvernent la gestion de la connaissance. Nos futures recherches viseront donc à mieux cerner le rôle des indices définitoires et sémiotiques de la voix dans les activités mentales, et plus précisément le rôle

des mémoires pour le stockage de ces faits, dans la construction du discours spontané et la gestion des interventions par les divers locuteurs impliqués.

En vue de préparer ces futures recherches, nous proposons de présenter, dans un premier temps, les traits définitoires possibles de la voix de la certitude chez A. Nous recenserons dans un deuxième temps les phonostyles possibles de cette voix dans une représentation de type matricielle ternaire ; le zéro de référence représentant chaque trait du neutre. Fónagy (1991 : 13) a montré que l'écart peut-être interprété comme un geste ayant un sens plus ou moins précis et que le mouvement spatial de la voix est de fait inhérent à la perception des sons expressifs. Lors de notre discussion des résultats de la recherche présentée aujourd'hui sur les traits définitoires et sémiotiques de la voix de la certitude qui s'intègre dans une démarche psycholinguistique nous montrerons finalement, dans ce chapitre, comment et pourquoi l'analyste doit s'interroger aujourd'hui sur la fonction des gestes vocaux dans la gestion des interactions langagières.



5.1. LES TRAITS DEFINITOIRES ET SEMIOTIQUES POSSIBLES DE LA VOIX DE LA CERTITUDE

Les résultats de l'analyse acoustique ont souligné le rôle démarcatif du tempo, de la pause silencieuse, de la variation du fondamental et de l'intensité en frontière de complétude et d'incomplétude dans les énoncés de A jugés assertifs. Les recherches antérieures de Léon et Bhatt (1987, 1988), Martin (1969, 1992), Lhote (1982), et Morel et Boileau (1998) pour le français mentionnées aux chapitres 0 (cf. supra p.10) et 4 (cf. supra p.171) et pour l'anglais Halliday (1989) ont tous analysé le rôle fondamental des faits suprasegmentaux dans le décodage auditif en signalant les fonctions démarcatives de ces faits : signalements des frontières entre mots, syntagme, organisation en unités d'information entre donné et nouveau ou mise en relief dans l'énoncé.

Lors de la description de nos résultats, nous avons constaté au chapitre 4 (cf supra p. 235) la tendance chez la locutrice A à une augmentation marquée d'intensité en syllabe finale de proposition en corrélation à une variation du fondamental élevé indépendamment du mouvement intonatif vers le haut ou vers le bas. Dans les échanges perçus comme assertifs chez cette locutrice, nous avons alors noté que le trait sémantique de finalité ou d'incomplétude pouvait jouer un rôle dans l'acte énonciatif lorsqu'il était modifié, atténué ou accentué selon les schèmes suivants :

- (1) La mélodie peut descendre plus bas que la normale ou l'angle de la pente s'accuser par un ajout sémiotique d'assurance, d'impérativité qui modifie l'acte illocutoire de l'assertion en acte d'ordre. Ce cas a été présenté et discuté dans l'analyse conversationnelle de l'énoncé E72 avec la proposition « hein c'est à dire que aujourd'hui dans la réalisation d'un argumentai:re' » (Entretien locuteur F2a – [421]). Cf. tableau 4.46., chapitre 4, supra p. 260.
- (2) Le trait mélodique de finalité peut voir sa mélodie inversée par un ajout sémiotique d'incertitude ou de questionnement. Ce schéma intonatif serait alors un signalement chez A pour inviter l'interviewer H à valider ses propos et pour introduire dans le jeu dialogal un « appel à l'autre » par souci de consensualité et afin de faciliter, chez le colocuteur, la perception et la reconnaissance de ses intentions. Ce schéma est présent dans l'énoncé E58 de la locutrice B : « ben les causes aujourd'hui c'est parce que on travaille dans des délais euh: ((bruit de bouche)) hyper courts' » (Entretien locuteur F1b – [934]). Cf. tracé présenté au chapitre 4 supra p.198.

- (3) Dans une réaction positive ou négative à un questionnement de l'interviewer nous avons également observé chez A que le trait sémantique de l'incomplétude peut être renforcé par un allongement de la durée de la proposition par une pause silencieuse pour marquer l'emphase dans l'assertion d'une vérité. Ce schéma est par exemple illustré dans l'énoncé E31 dans la proposition « **donc j'ai absolument pa:s un un très haut niveau de satisfaction^ / PS (278ms)/hein'** » (Entretien locuteur F1a – [353]). Cf. tracé, chapitre 4, p. 269. La régulation verbale de A avec « hein' » intonée vers le haut indique bien ici que l'emphase et la régulation pourrait jouer un rôle au niveau cognitif pour la perception de la mise en relief d'une intention ou d'une connaissance que le locuteur veut partager avec son colocuteur.
- (4) La montée intonative caractéristique de l'incomplétude peut également être inversée en finale de proposition pour marquer, sémiotiquement, la certitude ou la modalité injonctive. Voir l'énoncé E72 : « **c'est clai:r'** » (Entretien locuteur F2a – [421]). Cf. tracé supra, chapitre 4, p. 263.
- (5) La pause silencieuse en frontière de la montée ou descente intonative peut se combiner aux autres traits définitoires prosodiques et d'intensité et allonger la durée de la proposition pour marquer sémiotiquement l'emphase. C'est le cas, dans l'énoncé E19 : « **donc là j'interviens enco:re'** » / PS (727ms)/ (Entretien locuteur F2a – [127]). Cf. tracé, au chapitre 4, supra p. 251.

Ces observations confirment les hypothèses émises par Fónagy (1971) et Léon (1993) sur le double codage de la parole. Pour Fónagy (1991) « l'encodage secondaire qui consiste dans une déformation sémiotique (significative) du message primaire serait donc la tâche du modulateur qui n'est pas incorporé à la grammaire. » (1991 : 19). D'après Fónagy les messages linguistiques se composent d'un nombre limité d'éléments discrets mais les signaux engendrés par le modulateur seraient de caractère continu.

Nos résultats ont confirmé de plus le caractère continu entre assertion et question défini par Kerbrat-Orrechionni (1991 : 87-111) ; continuum que nous avons posé comme hypothèse de départ au chapitre 2 (cf. supra p. 63) lors de la segmentation de notre corpus de départ. La relation que l'assertion entretient avec le cotexte antérieur immédiat serait un critère formel du langage et son actualisation qui peut être modalisée ou inversée dans l'acte énonciatif selon la situation de communication et les règles conversationnelles serait alors un critère formel social, discursif ou esthétique. La souplesse que permettent les éléments suprasegmentaux tels que la prosodie et les faits pausologiques que nous avons identifiés dans la voix de la certitude chez A est

pour la communication, et notamment l'entretien professionnel, moins un handicap qu'une source inépuisable de richesse expressive et de consensualité.

Nous pensons de fait comme Labov et Fanshel (1977) que le caractère pluridimensionnel de la communication donne à celle-ci beaucoup de jeu dans la machine interactionnelle.

« The lack of agreement on the transcription of prosodic cues is not accidental. We feel that this system of communication is utilized by the speakers in conversational interaction to communicate signals that are not clear, discrete or unambiguous. The gradience of the phenomenon has been recognized for some time (Bolinger 1961). In our view, the lack of clarity or discreteness is not an unfortunate limitation of this channel but an essential and important aspect of it. » (1977 : 46-47)

Nous notons que la souplesse, l'ambiguïté même de certains systèmes d'expression vocale tels que la variation intonative et d'intensité, observée dans le couple « question-réponse », sont à la fois source de liberté pour les locuteurs qui peuvent les mettre au service de leur stratégie du moment et ajouter des traits sémiotiques facultatifs aux traits définitoires de l'acte d'assertion pour provoquer des incertitudes chez l'interlocuteur ou au contraire lui imposer ses croyances et ses intentions ou finalement pour le guider dans la compréhension des unités thématiques abordées.

Pour une meilleure compréhension des activités cognitives activées dans la compréhension et la production de discours, Dickinson et Givón (1997 : 93), dans une étude pilote, étudient conjointement les représentations mentales qui régissent la conversation en face-à-face, d'une part, et l'information linguistique et énonciative stockée dans la mémoire épisodique et la mémoire de travail « working memory » des locuteurs d'autre part. D'après ces auteurs, le cadre spatio-temporel de l'interaction langagière et les marqueurs d'identité des locuteurs ne seraient pas les seuls facteurs activés durant l'échange, « a more thorny issue concerns the representation, in the mind of the speaker, of the hearer's current belief-and-intention states. » Dickinson et Givón (1997 : 100). Selon ces auteurs, la force illocutoire des actes de questionnement et d'assertion activerait, au plan cognitif, un modèle mental dynamique « a running mental model » des croyances et intentions des colocuteurs, actants dans la conversation. Ce serait alors ce « modèle mental dynamique » qui permettrait aux locuteurs de reconnaître et suivre avec efficacité les unités thématiques évoquées, de réagir positivement ou négativement soit aux actes langagiers soit aux régulateurs verbaux et vocaux qui gèrent l'interaction langagière. Les pronoms personnels et

les pronoms disjoints, traces énonciatives de l'attitude monologale ou dialogale et de la modalisation (cf. supra chapitre 1 p. 45) faciliteraient alors le rappel, dans la mémoire épisodique et de travail, des savoirs linguistiques et énonciatifs chez les colocuteurs et faciliteraient le réglage des rapports de face et de place et la reconnaissance des intentions discursives de l'autre.

L'analyse des discours et plus précisément des conversations en face-à-face doit, selon ces auteurs, non seulement intégrer aujourd'hui une étude des connexions qui confèrent à la mémoire épisodique des propriétés de mémoire associative dynamique mais aussi observer, chez les énonciateurs, les représentations mentales des situations évoquées par les unités thématiques invoquées afin d'établir les relations existant entre elles : déviation vers un thème proche ou changement plus radical de thème. Cette démarche méthodologique permettrait alors de mieux comprendre le fonctionnement du « modèle mental dynamique » qui serait corrélé, durant l'interaction langagière, aux déviations et déplacements des représentations mentales et des actes langagiers. Les croyances et intentions d'un locuteur pouvant être affectées et modifiées à chaque proposition verbale et tour de parole du colocuteur.

Les modèles psychologiques de la mémoire — modèle d'estimation tel que ce lui de Kintsch (1970) ou modèle des mémoires associatives distribuées mis en évidence par le modèle connexionniste — n'apportent pas encore de modèles descriptifs au linguiste sur le rôle des mémoires dans la conversation mais des pistes de réflexion. Pour Charolles, Fischer et Jayez. (1990) ¹:

« [...] l'enjeu du débat revient à savoir s'il est envisageable, et comment, de développer des dispositifs capables de fournir une représentation de l'organisation des données verbales au sein du discours. Cet enjeu pose un problème redoutable qui est celui de l'intégration d'analyses locales dans un formalisme plus vaste. Ce problème est d'autant plus complexe qu'il ne consiste pas "simplement" à élaborer un cadre permettant de regrouper des données fournies par les recherches conduites à d'autres niveaux de l'analyse linguistique. Le discours constitue en effet lui-même un de ces niveaux, au moins les observations sur son organisation, son fonctionnement, sa mise en oeuvre [...] ne manquent-elles pas. Ces observations sont extrêmement diverses, pour ne pas dire divergentes dans les perspectives qu'elles valorisent. Les concepteurs de modèles ne peuvent en tout cas les ignorer et une des premières difficultés auxquelles ils sont confrontés consiste précisément à voir comment dépasser cette diversité et cette richesse. A cela s'ajoute le fait que le discours, ne relevant pas seulement de la langue mais aussi de son usage, se trouve nécessairement soumis à des déterminations de caractère psychologique et social dont l'intégration, on s'en doute, est, elle aussi, source de difficultés. Difficultés car le problème consiste moins à relever des corrélations entre telle ou telle configuration discursive et tel ou tel contexte matériel d'occurrence, qu'à saisir en quoi l'organisation

– ¹ Charolles, M. et al. (1990), *Le discours. Représentations et interprétations*, Nancy : PUN

proprement dite du discours est déjà une mise en forme de son insertion dans le situationnel, et programme, en quelque sorte de l'intérieur, dans la langue, son propre traitement » (Charolles et al. 1990 : 7-8).

Le problème épistémologique est ici parfaitement posé au risque de décourager peut-être par avance toutes les tentatives de saisie des dimensions pertinentes du discours et de leurs interrelations. Nous pensons néanmoins comme Roulet (1991 : 5) que ce qui est requis, ce n'est pas seulement une approche qui prenne en compte les principales dimensions du discours, mais un modèle qui permette d'intégrer celles-ci. Adopter une approche modulaire de l'interaction verbale c'est faire l'hypothèse que les propriétés de celle-ci relèvent de domaines différents, caractérisés par des systèmes de connaissances indépendants mais en interrelation constante. Pour notre repérage des constituants linguistiques, prosodiques et conversationnels de la modalité assertive dans le discours oral nous avons adopté, aux chapitres 1 et 2 l'approche modulaire de Roulet qui propose les modules suivants pour une description des composantes discursives : un module social, interactionnel, référentiel et psychologique. Dans nos travaux présentés ici nous avons omis la composante psychologique voire cognitive qui demande de nombreuses études perceptives et un corpus plus circonscrit. Pour Roulet, ces modules qu'il définit comme suit, permettent de rendre compte du fonctionnement du discours et non de l'esprit humain :

- Le module interactionnel : réunit les connaissances concernant l'interaction en général, comme par exemple le principe de coopération (Grice : 1979), les données régissant des situations d'interaction : mode de communication (en face-à-face ou non, immédiate ou différée), modes de gestion de la communication (mono, dia ou polygère), canal (écrit, oral), type d'interaction (interview, débat, etc.), rôles communicationnels et rapports de place.
- Le module référentiel traite à la fois des événements et des objets, tel qu'ils sont perçus par les énonciateurs et du monde dont ils parlent. Il traite par conséquent de la manière dont la structure et le contenu du discours sont déterminés par l'univers de référence, tel qu'il est perçu par les deux locuteurs dans une certaine culture et de la structure et du contenu du discours qui se construit dans l'interaction verbale par les différents énonciateurs.

- Le module psychologique vise plus précisément à saisir la dimension individuelle de la construction du discours au niveau psycho-cognitif et psycho-social. Il traite des stratégies mis en œuvre par les interlocuteurs pour interpréter, puis ajuster leur discours à l'autre et pour évaluer le degré de réussite ou d'échec de leurs interventions.

Nous pensons donc que la confrontation permanente des modèles de simulation en sciences cognitives aux données expérimentales recueillies par le linguiste demeure une exigence pour mieux circonscrire le rôle des mémoires dans la conversation en face-à-face. C'est seulement à partir de cette pratique que s'élaboreront progressivement les sciences de la cognition et du langage.

5.1.1. Les phonostyles de la voix de la certitude chez A

Notre analyse de la voix de la certitude a porté nous avons vu aux chapitres 1 et 2 sur l'acte énonciatif et plus précisément sur les réalisations linguistiques, suprasegmentales et discursives activées dans l'acte d'assertion, par les divers locuteurs étudiés. Les résultats de notre analyse perceptive ont alors souligné une grande divergence dans le jugement des auditeurs francophones pour la reconnaissance de ces traits. Les résultats de l'analyse auditive ont montré par ailleurs les limites d'une recherche qui s'attacherait à circonscrire les traces linguistiques et discursives des faits de la modalité assertive et qui négligerait le repérage des paramètres cognitifs liés à la perception du discours. Notre recensement ci-dessous des traits définitoires et sémiotiques possibles de la voix de la certitude sert donc de point de départ à des études ultérieures sur la fonction interactive voire régulatrice de ces traits dans la reconnaissance des unités thématiques et conversationnelles au plan cognitif.

Notre recensement des faits définitoires de la voix de la certitude a mis en évidence toute une combinatoire de traits sémiotiques qui s'ajoutent aux traits formels de la modalité assertive dans la voix de la certitude de A. Dans le tableau 5.1. ci-dessous nous proposons aujourd'hui un premier recensement des phonostyles, du moins des traits descriptifs caractéristiques de la voix de la certitude chez A, dans les énoncés jugés assertifs de cette locutrice. Les résultats obtenus et décrits au chapitre 4 sont présentés dans ce tableau 5.1. par une représentation de type matricielle binaire.

Fats de durée et faits prosodiques	Finalité + injonction	Finalité + consensualité	Finalité + emphase	Incomplétude + injonction	Incomplétude + emphase	Incomplétude+ consensualité
Écart d'intensité	+	0	0	-	-	+
Augmentation de la durée moyenne de la pause	+	+	+	0	+	+
Courbe mélodique finale de groupe brusque	+	0	0	+	-	0
Courbe mélodique finale de groupe inversée	0	+	0	+	-	0

Tableau 5.1. Matrice des traits descriptifs caractéristiques de la voix de la certitude dans les énoncés jugés assertifs de la locutrice A.

Ce tableau illustre plusieurs points sur la parole et l'expressivité de la locutrice A et d'une manière plus générale sur l'oralité, envisagée au plan de l'expression vocale. Pour Léon (1993) « l'oralité est un répertoire de styles sonores, ou phonostyles, tels qu'ils sont perçus en tant que caractéristiques d'un individu (jeune, vieux, homme, femme), d'un groupe social (prolétaire, bourgeois), ou d'une circonstance particulière (discours politique, sermon), etc. » (1993 : 3). Ce tableau nous permet d'induire que la parole, proférée dans les échanges professionnels étudiés, comporte des significations qui vont au-delà des sens véhiculés par les propositions assertives ou questionnantes, voire modalisées, chez A. Nous avons, au cours de cette analyse de la voix de la locutrice A, noté certains traits suprasegmentaux qui ont pu influencer sur le jugement perceptif des auditeurs francophones et non francophones pour attribuer l'étiquette sémantique « voix de la certitude » aux énoncés de A.

Dans les tests perceptifs au chapitre 3 nous avons cherché de fait à minimiser l'accès au sens des informateurs en masquant l'accès à la contextualisation des unités thématiques de manière à réduire, voire masquer le flux directionnel de ces unités chez les colocuteurs et indirectement chez les informateurs des tests perceptifs. Les interventions, choisies pour l'analyse acoustique, étaient de plus réduites à un nombre spécifique d'interventions — réactions positives ou négatives à un acte de questionnement — totalement décontextualisées, pour les informateurs, du discours en construction. Cette démarche visait ainsi à imposer aux informateurs une reconnaissance de la modalité assertive par la seule rétention d'unités suprasegmentales et conversationnelles caractéristiques d'un phonostyle de la voix de la certitude chez les locuteurs. Les traces linguistiques de la modalité assertive telles que les adverbes épistémiques, les pronoms et verbes performatifs, bien que présents dans les énoncés soumis au jugement auditif des informateurs, étaient de fait intégrés dans des énoncés présentés, au plan auditif, dans une linéarité divergente du discours en émergence dans les trois entretiens.

Au chapitre 3, suite aux résultats des tests perceptifs auprès des deux populations étudiées (FRE et FSL), nous avons observé une corrélation linéaire entre le jugement perceptif des deux groupes (cf. supra p. 150). Nous avons alors pu conclure que, d'une part, le jugement des deux populations tendait à converger pour la plupart des énoncés — et particulièrement pour les énoncés de la locutrice A jugée assertive —, et que d'autre part, les francophones attribuaient de manière constante des valeurs plus basses. Le taux de convergence dans le jugement auditif entre les deux populations pour les énoncés jugés très certains et certains chez A est en effet de 85.71% (douze énoncés sur 14), de 100% pour B (un énoncé seulement) et 100% pour C (deux énoncés sur deux). Pour une lecture des résultats nous vous renvoyons aux tableaux 3.35. p. 137 et 3.43.p. 143 du chapitre 3. Les faits de durée et les éléments prosodiques [Fo et I] étudiés, au chapitre 4, dans les énoncés de la locutrice A jugés assertifs lors des tests perceptifs seraient donc des signaux vocaux significatifs dans la perception de la voix de la certitude.

Ainsi, en regard de notre interprétation des résultats de l'analyse acoustique menée sur les énoncés jugés assertifs de A au chapitre 4 nous pourrions inférer que des phénomènes de durée, tels que la pause silence en frontière de complétude ou d'incomplétude, pourraient être perçus comme signaux volontaires et plus ou moins conscients. Ces signaux seraient utilisés par le locuteur pour influencer sur la perception voire compréhension de l'énoncé chez le colocuteur.

L'allongement de la durée de la proposition servirait à mettre en relief une variation intonative et/ou d'intensité en finale de proposition. Il s'agit donc de mener aujourd'hui, à partir de ces premiers résultats, d'autres études perceptives afin de demander, d'une part, à diverses populations d'informateurs si les informations véhiculées dans les énoncés jugés assertifs de A sont perçues comme des phénomènes inconscients ou volontaires chez la locutrice, et d'autre part, de manipuler grâce à l'analyse de synthèse les données existantes — la variation de F0, l'allongement de la pause en frontière d'intonation de complétude et d'incomplétude — pour observer si une augmentation ou une diminution des écarts observés sur ces faits suprasegmentaux et pausologiques infirment ou valident nos observations sur le rôle des indices dans la construction du discours spontané.

Pour Rastier (1991) dans les recherches cognitives, la pragmatique a réarticulé le paradigme indiciaire parce qu'il est issu de la rhétorique dont la pragmatique a pris la place aujourd'hui comme nous l'avons mentionné dans notre chapitre 1 (cf. supra p. 49). Récemment les philosophes du langage, dont Paul Grice (1979), proposent un modèle de la signification qui diffère de celui proposé par les théoriciens de la communication qui s'appuyait sur le code. Selon le nouveau modèle, appelé « le modèle inférentiel », communiquer c'est produire et interpréter les indices. Rastier (1991 : 166) pense néanmoins que ces deux modèles de la signification sont complémentaires au sein de la tripartition sémiotique syntaxe/sémantique/pragmatique, qui constitue, selon ce chercheur, l'obstacle épistémologique principal pour la linguistique contemporaine.

Nous avons vu de plus au chapitre 4 qu'un certain nombre de moyens de mise en valeur caractérisent ce que les linguistes appellent la fonction expressive et impressive de la voix. Ces moyens se réduisent à quelques procédés prosodiques décrits, entre autre, par Léon (1993 : 141-147) tels que l'accent d'insistance ou l'implication emphatique, l'emphase par découpage syllabique, l'emphase par joncture expressive et l'allongement. En raison de la médiatisation grandissante des discours et de la communication en général il convient donc de réévaluer également aujourd'hui les moyens et stratégies qui favorisent la perception de la voix impressive et expressive de la voix de la certitude et qui sont mis en œuvre par le colocuteur. Nous nous interrogeons ici sur le rôle que peut jouer la cognition dans la perception, reconnaissance et interprétation des unités linguistiques, suprasegmentales et sémiotiques de la voix de la certitude,

sur le flux des unités thématiques, d'une part dans la communication endolingue², et d'autre part, dans la communication exolingue médiatisée. Ces questions feront donc l'objet de futures investigations menées à partir de notre corpus d'entretiens en entreprise.

Si le « modèle mental dynamique » de Dickinson et Givón (1997) est validé par d'autres recherches sur les conversations en face-à-face nous pensons qu'il permet alors d'intégrer, comme variables de recherche, les variations inter-individuelles relevées au niveau des faits linguistiques et suprasegmentaux dans la conversation. Nous pensons de fait que les traits définitoires de la voix de la certitude joueraient un rôle de référence (le point zéro) dans les processus de perception, reconnaissance et interprétation des unités suprasegmentales, discursives et thématiques acquises dès le plus jeune âge par l'enfant dans sa langue maternelle. Les traits sémiotiques facultatifs de la voix — caractéristiques d'un phonostyle — seraient alors perçus comme marqueurs volontaires chez un locuteur donné pour favoriser, chez le colocuteur, une mise en mémoire de l'acte langagier (assertion, ordre ou questionnement), de l'unité thématique développée et des intentions du locuteur dans sa gestion de l'interaction langagière. Cette mise en relief, au plan acoustique, et marquée par des phonostyles permettrait alors aux colocuteurs de percevoir, reconnaître ces indices afin d'adapter et gérer leurs mondes de connaissance et leurs intentions dans le discours spontané qui se construit.

Ce qu'il convient d'étudier aujourd'hui, dans les interactions langagières, c'est donc le degré de réactivité et de rétention des unités thématiques, des actes langagiers, des traces énonciatives — linguistiques et suprasegmentales — liés à la personne et la rétention des régulateurs vocaux et verbaux dans la mémoire épisodique et la mémoire long terme. Il s'agira alors de mesurer s'il existe une corrélation éventuelle entre le degré de rétention de ces faits énonciatifs et la compréhension voire la compétence discursive d'un locuteur dans son ajustement aux croyances et intentions de son interlocuteur. Nous posons ici la question du rôle possible de certains phonostyles qui, corrélés aux traces énonciatives de la modalité assertive telles que la mise en apposition, les adverbes épistémiques, les opérateurs de mise en relief de sélection restrictive (il y en a qui ...), pourraient favoriser ou atténuer la rétention des unités thématiques, des actes langagiers et des régulateurs conversationnels dans l'activité mentale des colocuteurs. Nous nous

–² Pour une définition des termes « endolingue » et « exolingue » voir supra, chapitre 0, p. 10.

interrogeons aussi sur l'influence des phonostyles sur la construction des savoirs chez les colocuteurs.

La description de nos observables que nous proposons d'étayer maintenant cherche ainsi à montrer comment les processus cognitifs discutés ci-dessus ont pu jouer un rôle dans l'interprétation et la gestion des échanges langagiers entre les différents locuteurs A, B et C, et l'interviewer, et sur la reconnaissance de certains traits linguistiques et suprasegmentaux dans les mémoires des auditeurs interrogés lors de l'analyse perceptive.

5.2. PROCESSUS COGNITIFS DANS LE DISCOURS SPONTANÉ

Les analyses pragmatiques du discours entreprises depuis les années 80 en Europe (étude des connecteurs, des verbes performatifs, des anaphores, de la conversation) ont pris une direction qui a été qualifiée de procédurale. La première partie de notre discussion dans ce chapitre a ainsi examiné comment et pourquoi une perspective procédurale telle que celle préconisée par Roulet, et qui provient de la science cognitive, est justifiée dans le cadre d'une analyse des conversations. Une analyse de type procédural permet en effet de repérer les traces énonciatives verbales et vocales qui joueraient un rôle cognitif et pragmatique dans le discours conversationnel. Nous cherchons donc à circonscrire maintenant quelques processus cognitifs possibles dans le discours spontané de nos trois locuteurs de manière à décrire les habiletés conversationnelles voire la compétence discursive de A, B et C. La question du rapport entre observables et description pragmatique est en effet aujourd'hui au centre des discussions sur la modélisation du dialogue conversationnel.

Nos observations s'appuient, comme nous l'avons mentionné précédemment dans ce chapitre, sur le postulat posé par les recherches actuelles sur la conversation en face-à-face telles que celles de Chafe (1997 : 41-53) et selon lequel « collaborative face-to-face discourse is not merely the creation of a jointly constructed artifact, the text, but more profoundly a dynamic process of bridging over the cognitive gap between two minds ».

5.2.1. Rôle de la mémoire dans le traitement des signaux auditifs

Les études sur les processus de réception, voire de reconnaissance, liés à la familiarité des unités linguistiques peuvent apporter certains éclairages à la compréhension des activités cognitives activées dans la conversation en face-à-face de nos trois locuteurs. Selon Noizet (1980 : 88) la performance de l'auditeur appelé à reconnaître des unités linguistiques dépend de l'étendue de son répertoire. La qualité de la performance auditive serait alors directement liée au degré d'incertitude du système perçu. Selon Noizet, la sélectivité constituerait alors la propriété fondamentale de l'organisme non seulement dans l'élaboration de l'hypothèse perceptive, mais aussi dans le recueil des premiers indices présents. Ce qui serait alors important, au plan des

activités cognitives, ce n'est pas tant qu'un stimulus acoustique soit plus probable qu'un autre mais que le sujet s'y attende ou pas (Noizet, 1980 : 89).

Pour revenir à l'hypothèse de Dickinson et Givón (1997), proposée déjà par Halle et Stevens (1964 : 211) et citée par Noizet (1980 : 110), selon laquelle la transmission du signal en message s'opère en grande partie par un processus actif, dynamique ou processus de rétroaction, la sélection de l'information pertinente à la gestion de l'interaction verbale pourrait intervenir au niveau de la mémoire de travail. Des mécanismes pré-attentifs seraient alors susceptibles d'y prendre place également. La mémoire de travail et/ou mémoire épisodique permettrait alors à l'auditeur un premier traitement avec recueil sélectif d'indices. Selon la tâche à laquelle l'auditeur est soumis, il attribuerait alors au signal acoustique les propriétés phonétiques et prosodiques pertinentes et il organiserait le recueil des indices perceptifs en fonction de cette attribution. Par conséquent, selon ce postulat, la tâche orienterait le recueil des unités qui facilitent le traitement des unités linguistiques voire énonciatives.

Si nous adoptons cette hypothèse, il convient alors de reconnaître que les informateurs de nos tests perceptifs ont été amenés à attribuer à certains signaux acoustiques les propriétés prosodiques pertinentes de l'acte d'assertion et à stocker très rapidement les indices définitoires et sémiotiques chez A qui marqueraient la modalité assertive. Nous avons vu au chapitre 3 que cette perception et cette reconnaissance d'indices sont néanmoins peu aisées ou parfois masquées par d'autres indices. Un certain nombre de réponses relevées lors de l'analyse perceptive indiquaient en effet une divergence significative dans le jugement auditif de nos auditeurs. Les gestaltistes ont donné de nombreuses illustrations de la difficulté à traiter des éléments d'information qui ont une double fonction dans leur analyse de la perception des figures géométriques. Nous nous interrogeons alors ici sur le rôle éventuel des écarts d'intensité et de fondamental répertoriés chez A et que nous avons identifiés comme une mise en relief des indices définitoires et sémiotiques de la voix de la certitude. Nous pensons que cette mise en relief, accentuée par la présence de pause silencieuse de durée supérieure à 400ms, en finale de propositions de complétude ou d'incomplétude aurait peut-être favorisé la reconnaissance des faits énonciatifs de la modalité assertive chez nos informateurs.

Ces observations nous permettent peut-être d'inférer également que, dans le cadre de nos entretiens, la locutrice A présenterait les habiletés du bon locuteur et colocuteur. Nous avons en

effet recensé, au chapitre 4, une fréquence importante du couple [Fo+, I+] chez cette locutrice en corrélation à un schéma intonatif de complétude ou d'incomplétude : fréquence très faible chez B et C. Nous pensons donc que ce couple pourrait jouer, chez A, une fonction régulatrice dans la coénonciation. Ce couple permettrait ainsi à la locutrice A, d'une part, de vérifier que son colocuteur reconnaît et gère le flux des unités thématiques présentées, et d'autre part, de s'assurer la consensualité de son colocuteur au niveau de ses intentions. L'absence et la présence de régulation vocale et verbale entre les trois locuteurs et l'interviewer sont recensées dans les tableaux 5.2., 5.3. et 5.4. ci-dessous.

Régulation vocale et verbale de H aux propos de son colocuteur	Locutrice A	Locutrice B	Locuteur C
Énoncés assertifs	3/28 (10.71%)	1/28 (3.57%)	1/28 (3.57%)
Énoncés relativement assertifs	2/28 (7.14%)	0/28 (0%)	6/28 (21.42%)
Énoncés relativement non assertifs	2/28 (7.14%)	4/28 (14.28%)	5/28 (17.85%)
Énoncés non assertifs	1/28 (3.57%)	3/28 (10.71%)	0/28 (0%)

Tableau 5.2. Fréquence de la régulation verbale ou vocale dans les échanges langagiers entre les trois locuteurs A, B et C et l'interviewer H.

Régulation vocale et verbale de H aux propos de son colocuteur après une pause silencieuse	Locutrice A	Locutrice B	Locuteur C
Énoncés assertifs	8/28 (28.57%)	0/28 (3.57%)	1/28 (3.57%)
Énoncés relativement assertifs	4/28 (14.28%)	3/28 (10.71%)	4/28 (14.28%)
Énoncés relativement non assertifs	1/28 (3.57%)	11/28 (39.28%)	4/28 (14.28%)
Énoncés non assertifs	0/28 (0%)	0/28 (0%)	2/28 (7.14%)

Tableau 5.3. Fréquence de la régulation verbale ou vocale après une pause silencieuse dans les échanges langagiers entre les trois locuteurs A, B et C et l'interviewer H.

Régulation vocale et verbale de H surimposée aux propos de son colocuteur	Locutrice A	Locutrice B	Locuteur C
Énoncés assertifs	4/28 (14.28%)	0/28 (3.57%)	1/28 (3.57%)
Énoncés relativement assertifs	3/28 (10.71%)	2/28 (7.14%)	5/28 (17.85%)
Énoncés relativement non assertifs	1/28 (3.57%)	7/28 (25%)	1/28 (3.57%)
Énoncés non assertifs	0/28 (0%)	0/28 (0%)	0/28 (0%)

Tableau 5.4. Fréquence de la régulation verbale ou vocale après une pause silencieuse dans les échanges langagiers entre les trois locuteurs A, B et C et l'interviewer H.

La fréquence importante des régulateurs vocaux et verbaux et leur localisation dans l'entretien entre A et H recensée dans les tableaux ci-dessus permet d'inférer que la locutrice A est une bonne locutrice qui sait gérer ses interactions avec l'interviewer : vérification de l'accès au sens chez son colocuteur et souci de consensualité dans la prise de parole. Nous notons en effet une fréquence importante de régulateurs vocaux et verbaux chez H, indépendamment de leur localisation, dans les énoncés jugés assertifs chez A : 10.71% suite à une intervention de A, 14.28% pour une régulation surimposée aux propos de A et 28.57% après une pause silencieuse aménagée par A en fin d'intervention. La fréquence de 28.57% après une pause silencieuse corrobore ici notre hypothèse sur la fonction démarcative de la pause silencieuse comme régulateur des interactions verbales. Cette fréquence est par ailleurs deux fois plus importante dans les énoncés jugés assertifs chez A et pour lesquels nous avons également noté le rôle démarcatif et impressif des faits de prosodie — écarts intonatifs et d'intensité — dans la mise en relief des unités thématiques dans le discours entre A et H.

5.2.2. Statut des processus cognitifs dans la conversation spontanée en langue maternelle

À l'instar d'autres activités cognitives, les activités langagières mettent en jeu comme nous l'avons vu précédemment dans ce chapitre, un ensemble de connaissances et de processus. La psycholinguistique a proposé des modèles fonctionnels interactifs, qui décrivent les processus cognitifs de l'acquisition du langage chez l'enfant en langue maternelle et l'émergence des

pratiques discursives. Figurent parmi ces travaux, pour l'anglais, ceux de Ervin-Tripp (1970, 1976), Ochs et Shieffelin (1976), de Halliday (1978) et de Givón (1992) Pour le français ceux de Konopczynsky (1986, 1991, 1992). Nous avons également fait référence ci-dessus aux études pilotes de Dickinson et Givón (1997) pour l'étude des pratiques discursives dans la communication en face-à-face chez l'adulte.

Pour Espéret (1991), la construction du langage ne consisterait pas en l'acquisition d'un ensemble de connaissances linguistiques généralisables mais plus probablement « en l'acquisition progressive d'activités langagières finalisées qui peuvent se décrire comme des combinaisons particulières de connaissances et processus spécifiques et généraux, activées par une configuration spécifique de paramètres contextuels. » Espéret (1991 : 208). Les connaissances seraient donc apprises en tant qu'éléments d'une activité langagière particulière puis elles subiraient ensuite un processus progressif de décontextualisation qui les rendraient disponibles pour d'autres activités langagières. Cet auteur définit alors le mécanisme de la production de discours comme la gestion simultanée d'une série de processus, situés à des niveaux différents d'organisation, et qui agissent sur des représentations ou des connaissances.

Ainsi, chez le bon colocuteur, les processus cognitifs identifiés seraient la planification et le contrôle. Parmi les connaissances nous mentionnerons brièvement les connaissances relatives au contenu traité disponible qui peuvent être récupérées en mémoire à long terme. Ces processus agiraient sur les connaissances liées aux représentations, construites en situation, et relatives aux finalités du discours à produire. Les processus cognitifs auraient alors une incidence sur le développement et le rappel des connaissances de nature linguistique et celles relatives aux formes du discours.

La locutrice A, dans notre série d'entretiens, est la personne la mieux informée sur la tâche — conceptualisation, rédaction et diffusion de l'argumentaire — pour laquelle l'audit a été mis en place. Son expertise quant au thème débattu lui permettrait ainsi de mieux gérer la transmission de ses connaissances relatives au contenu et aux unités thématiques abordées durant l'entretien et par conséquent de mieux répondre aux questions de l'interviewer. Dans la gestion pluri-niveaux — linguistique, suprasegmental, discursif — des activités langagières complexes, une expertise dans le sujet abordé favoriserait la locutrice A qui pourrait alors manipuler avec plus d'aisance ses connaissances et savoirs-faire linguistiques — mise en apposition et mise en relief au niveau

linguistique et prosodique des faits énonciatifs — et discursifs — gestion des marques de la personne et des régulateurs — pour soit guider son colocuteur dans la compréhension des thèmes abordés soit pour produire un effet perlocutoire sur ce dernier. Nous pensons reconnaître, chez A, une habileté à recourir aux stratégies d'écoute identifiées par de nombreux chercheurs en langue maternelle. Pour Goss (1982) l'écoute s'apparente en effet à une mise en œuvre de processus automatisés et contrôlés tels que la mise en mémoire du flot d'information et de stratégies pour mémoriser certaines parties du message. Il ajoute que le bon auditeur est celui qui sait tirer parti des pauses pour mieux réfléchir au sens du message. La prédiction ou l'anticipation, qui prend la forme d'une suite de formulation et de vérification d'hypothèses par des questionnements de type « demandes de clarifications » facilite alors la construction de la signification du discours. Les prédictions seront alors d'autant plus faciles si le domaine de référence du message est connu.

Dans les échanges langagiers de type conversationnel en face-à-face nous savons que les études en psycho-phonétique, dont celles de Fónagy (1991), ont montré que le bon auditeur perçoit certains traits significatifs liés à la situation et aux locuteurs à travers les échanges verbaux de plusieurs individus : inquiétude, distraction, bonne humeur, fatigue, etc.. Nous pensons donc que les informateurs francophones auraient perçu, lors des tests perceptifs, ces traits chez les locuteurs A, B et C grâce aux mouvements intonatifs, aux phénomènes pausologiques et aux écarts d'intensité. Ils auraient de même repéré les stratégies d'écoute utilisées par A pour mieux interagir avec l'interviewer. La fluidité des échanges entre A et H constituerait un phénomène discursif qu'Auchlin³ (1991 : 103-122) appelle le « bonheur conversationnel ». Pour ce chercheur, le point de départ de sa réflexion sur le « bonheur conversationnel » est l'observation que l'usage ordinaire du discours peut, dans certaines circonstances être cause de « bonheur » ou de « malheur ». Le dispositif théorique où s'insère le bonheur conversationnel mise sur le caractère suffisamment constant de cette aptitude à la fois très subtile, capitale, et en un sens évidente chez un locuteur à éprouver du bonheur à propos de productions discursives. Auchlin (idem) pense ainsi que le sujet parlant est équipé, au plan cognitif, non seulement pour associer des représentations sémantiques à des formes linguistiques mais aussi pour les traiter déductivement et éprouver diverses émotions en rapport avec les différents aspects mis en jeu par l'usage de ces productions linguistiques. Il ajoute que « ce fait serait connu de l'esprit, et qu'il y intervient

– ³ Auchlin, A. (1991), cf. supra p. 5

comme un principe régulateur ». Le bonheur conversationnel serait ainsi l'état psychologique qui récompenserait la réussite énonciative qui n'est pas prédictible a priori mais qui se manifesterait lors de la construction du discours entre divers individus.

La conclusion que l'on peut alors en tirer est que les enjeux associés à l'introduction de la notion de « bonheur conversationnel » sont alors, nous pensons, de deux types : des enjeux théoriques et des enjeux pratiques. La notion de « bonheur conversationnel » dans le domaine de l'analyse du discours est liée à des enjeux théoriques et épistémologiques car cette posture intellectuelle demande à prendre en compte, d'une part, la dimension affective de l'activité discursive et d'autre part, la créativité discursive et par conséquent de dépasser le cadre énonciatif pour définir la compétence discursive d'un locuteur. Les enjeux pratiques ou didactiques, associés au « bonheur conversationnel » dans le domaine de l'acquisition du langage en L1 ou L2, invitent donc à intégrer, dans les analyses du phénomène suprasegmentaux, les étapes qui permettent, favorisent ou ralentissent l'acquisition puis la maîtrise des faits discursifs observés dans l'interlangue des locuteurs engagés dans une conversation endolingue et exolingue. Cette démarche d'analyse qui intégrerait, au niveau descriptif, les faits émotionnels s'appuierait ainsi sur l'approche modulaire proposée par Roulet (1991) et dont nous avons esquissé les grandes lignes ci-dessus (cf. supra p. 281).

Il nous semble ainsi possible, en centrant les études empiriques sur des phénomènes suffisamment circonscrits et liés à l'observation des processus cognitifs chez le bon locuteur et colocuteur en langue maternelle, de mettre en évidence la construction progressive des activités mentales qui sous-tendraient la production et la perception de discours chez l'apprenant en langue seconde (L2) ou étrangère. À ce stade de notre investigation nous nous interrogeons par conséquent à quel point un locuteur non natif perçoit ou ne perçoit pas ou n'interprète pas correctement la motivation des signes prosodiques et quelles sont les stratégies du bon auditeur non natif.

5.2.3. Les stratégies d'écoute en langue seconde ou étrangère

Les études se rapportant aux stratégies d'écoute en langue seconde ou étrangère ont porté sur différentes langues. Nous renvoyons à la description des principales expériences depuis les années 80 présentées par Cornaire (1998). Les études recensées par cet auteur ont essayé de

mettre en rapport des stratégies d'écoute avec certaines variables comme la compétence linguistique, la compétence en compréhension et le type de texte. Murphy (1985) cité par Cornaire (1998 : 60) a analysé les stratégies d'écoute d'apprenants de niveau collégial en anglais langue étrangère. Ses recherches ont montré que les quatre stratégies fréquemment utilisées par les auditeurs les plus compétents sont : a) le « rappel » (recalling) ; b) l'« inférence » (speculating) ; c) « l'analyse » (probing) ; et d) « l'introspection » (introspection). Nous définissons, brièvement ci-dessous, à quoi renvoient pour Murphy, au plan énonciatif et psycholinguistique, ces différentes stratégies. Le « rappel » consiste à reformuler, dans ses propres mots, certaines parties d'un texte. Par la reformulation le collocuteur essaie ici de cerner l'information ou le thème abordé qu'il entend. L'« inférence » fait intervenir l'imagination, l'expérience et les mondes de connaissances. Le collocuteur anticipe ici l'information qui va suivre lors de l'écoute. L'« analyse » consiste à analyser attentivement les thèmes et informations présentés dans le discours et à essayer d'aller au-delà en portant un jugement critique.

Au cours de cette étape Murphy observe que les meilleurs apprenants utilisent leurs savoirs et leurs connaissances antérieures sur l'acte énonciatif tant au plan linguistique que suprasegmental. Finalement l'« introspection » amène l'apprenant à faire le point sur son expérience d'écoute. Les recherches de Chamot et al. (1988) et O' Malley et Küpper (1989) décrites par Cornaire (1998 : 61-62) qui ont analysé des apprenants du secondaire en anglais langue étrangère à partir de la technique de la réflexion à haute voix ont permis de distinguer deux groupes d'auditeurs : le bon auditeur et l'auditeur malhabile. Leurs résultats confirment ceux de Murphy sur les stratégies utilisées par le bon auditeur : la gestion de l'activité auditive, l'utilisation des connaissances et l'inférence. En revanche, ils observent que l'auditeur malhabile aurait tendance à traiter l'information mot par mot.

Finalement, à partir de quatre variables (la compétence linguistique, la compétence en compréhension, le sexe et le style d'apprentissage) Vandergrift (1992), cité par Cornaire (1998 : 64), a examiné les stratégies de compréhension mises en œuvre par des apprenants de différents niveaux de français langue étrangère inscrits dans des programmes de base⁴ au Canada (High School Core French). Les résultats obtenus au cours de plusieurs entrevues ainsi qu'au moyen de la technique de la réflexion à haute voix sont les suivants : a) les apprenants de tous les niveaux de

⁴ Les programmes appelés au Canada « programme de base » sont opposés au programme dits « d'immersion ». Ils diffèrent par les objectifs pédagogiques, les modalités de mise en place et le nombre d'heures d'enseignement.

compétence utilisent surtout des stratégies cognitives ; b) les stratégies métacognitives sont surtout utilisées par les auditeurs habiles et qui savent, en particulier, vérifier leur degré de compréhension, reconnaître un problème et corriger leur trajectoire ; c) les hommes et les femmes utilisent pratiquement les mêmes stratégies ; d) l'étude ne permet pas, à ce stade de l'investigation, de tirer de conclusions définitives sur le lien qui pourrait exister entre les différents styles d'apprentissage et l'usage des stratégies. Les résultats de Vandergrift (1992) corroborent ceux des études antérieures de Chamot *et al.* et de O' Malley *et al.*, mentionnées ci-dessus, qui soulignent que la compréhension est un processus actif, par l'auditeur, de construction du sens du discours.

Nous pensons ainsi que notre étude des éléments suprasegmentaux identifiés comme marqueurs sémiotiques possibles de la voix de la certitude — l'allongement des pauses silencieuses, les variations intonatives et d'intensité — doit intégrer, dans nos recherches futures, les stratégies utilisées par les locuteurs dans les interactions langagières en face-à face dans la salle de classe entre enseignants et apprenants et entre apprenants.

5.2.4. Les interactions langagières en salle de classe : « bonheur » et « malheur » conversationnels

L'étude que nous avons présentée aujourd'hui, et qui s'appuie sur les notions développées en linguistique du discours, a cherché à repérer, dans le discours oral, les conduites discursives qui intègrent en plus du verbal les traits prosodiques et sémiotiques de la voix : traits qui optimisent l'emploi fluide des unités linguistiques et conversationnelles chez un locuteur en L1. Les recherches en analyse du discours et analyse conversationnelle Chafe (1997), Dickinson et Givón (1997) ont réussi à montrer que la perception et la gestion de ces unités contribuent à l'intercompréhension dans les interactions langagières en contexte endolingue indépendamment des situations de communication et des types de discours — échanges de type dialogal ou monologal, dialogique ou monologique oraux ou écrits — dans la conversation familière ou professionnelle, le discours des médias et médiatique et dans l'interlangue de l'enfant en langue maternelle.

Les études sur les interactions langagières font ressortir également que ces unités suprasegmentales règlent, voire favorisent, la coénonciation (Fontaney (1987, 1991) et Morel et Boileau (1998), elles assurent un système efficace de communication entre les différents

colocuteurs. Elles sont néanmoins, comme le montrent la recherche sur la conversation exolingue ou en communication interculturelle, pas toujours perçues par un locuteur non natif et par conséquent maîtrisées par ce dernier. Il n'est en effet plus permis d'étudier aujourd'hui l'appropriation d'une langue seconde ou étrangère sans prendre en compte la dimension interactive. Cette tendance que nous avons vu se dessiner dans les années 80 s'est affirmée dans les travaux publiés depuis cette date. Le nombre même de ces travaux témoigne de l'intérêt porté à cet aspect de l'acquisition en L2. Pour une revue de la littérature dans ce domaine nous vous renvoyons à Cornaire (1998) et aux Actes du VII^{ème} Colloque du GRAL, *Interactions en langue étrangère* (1991), dans lesquels nous remarquons que l'optique interactionnelle prend le pas sur la stricte description des répertoires linguistiques d'apprenants.

Dans ces Actes nous observons un intérêt plus marqué pour les conceptions de l'acquisition articulant l'aspect cognitif et l'aspect social et qui se manifestent dans « la gestion de l'intercompréhension, l'affichage identitaire et le travail formel lié au développement de l'interlangue » Py (1991 : 33). Pour cet auteur l'interaction n'est plus simplement le décor de l'acquisition mais plutôt un élément constitutif de l'acquisition (Py, idem). Cette posture intellectuelle rejoint celle exprimée antérieurement par Halliday (1978) cité par Apothéloz et Grize (1987 : 16-23) sur l'émergence et le développement des conduites discursives chez l'enfant en langue maternelle.

Les travaux de Dausendschön-Gay & Krafft (1991 : 37-48) indiquent par ailleurs que les locuteurs dans la conversation exolingue sont amenés à prendre certaines dispositions, au plan conversationnel, qui ont trait en particulier à la définition des rôles dans l'échange langagier : le natif se voit attribuer des fonctions d'aide et de contrôle alors que l'apprenant jouit d'une tolérance particulière comme celle observée pour l'enfant dans la conversation endolingue. Cette asymétrie serait selon les auteurs subordonnée à la gestion de l'intercompréhension. Nos recherches sur le discours spontané devront donc tenir compte du statut de l'apprenant et de la nature de la relation qu'il établit avec l'interlocuteur natif et la langue cible. Les processus linguistiques utilisés par l'apprenant : sollicitations, traductions vers la langue L1 nous permettront alors de mieux saisir cette compétence d'acquisition que Wygotski (1978) appelle « la zone proximale de développement » en L1. Par là est désignée la zone laissée libre entre le niveau seuil de développement de l'enfant et un niveau potentiel (une capacité à résoudre des problèmes

sous le guidage d'adultes ou en collaboration avec des interactants plus compétents. La question posée par les recherches sur la conversation exolingue aujourd'hui est donc de voir si nous pouvons parler « d'apprentissage/acquisition » de processus discursifs en langue étrangère et/ou seconde. De plus si nous acceptons le postulat que la compréhension est le résultat d'un processus de comparaison entre l'input linguistique, suprasegmental, paralinguistique et contextuel et le savoir linguistique, pragmatique et encyclopédique du colocuteur, un apprenant est donc amené à constater une inadéquation entre l'input et le savoir s'il se voit dans l'incapacité à attribuer une signification à l'énoncé.

Pour étudier le phénomène, et comme suivi à cette recherche sur la perception des unités linguistiques, suprasegmentales et discursives, dans la voix de la certitude, nous proposons de mettre en place un dispositif d'évaluation auprès de classes témoins dans lesquelles nous évaluerons, pour un groupe donné, si une sensibilisation aux stratégies cognitives et discursives a un impact sur les progrès de l'apprenant en langue seconde ou étrangère. Il sera intéressant de mesurer alors si une sensibilisation accompagnée d'une phase de réflexion chez un apprenant en L2 favorise, chez ce dernier, une amélioration de la compréhension auditive et de la gestion de la communication exolingue. Nous proposons d'effectuer, dans le cadre de cette étude ultérieure, des mesures sur des populations d'apprenants — un groupe classique et un groupe sensibilisé aux stratégies cognitives et discursives en L2 — à divers moments de leur apprentissage de manière à quantifier ce qui favorise l'apprentissage de l'écoute en L2 et ce qui permet à un apprenant de devenir un bon colocuteur en L2.

Nous allons faire état maintenant de situations d'apprentissage et d'outils didactiques médiatisés qui permettraient alors à l'apprenant en langue seconde ou étrangère de faire des hypothèses sur cette inadéquation entre l'input et le savoir afin de mettre en place les stratégies cognitives et mnémoniques pertinentes qui lui permettront de combler l'écart entre input et connaissances à acquérir. La perception des unités linguistiques, suprasegmentales et pragmatiques permettront ainsi de réduire ce que Auchlin (1991)⁵ appelle « les malheurs conversationnels ». La reconnaissance et la maîtrise de ces unités sont de fait, dans le langage, l'attestation d'une part de l'acquisition d'une langue première ou seconde, et d'autre part,

– ⁵ Voir référence à Auchlin, supra p. 5.

l'attestation du plaisir que le locuteur en L1 ou L2 éprouve dans une interaction langagière endolingue ou exolingue.



5.3. DISCOURS MEDIATISES : FAITS ET EFFETS DANS LA CLASSE DE LANGUE

La stylistique traditionnelle, nous avons vu au chapitre 1, mise en valeur par Bally (1951), Moles (1958), Jakobson (1963) et Fónagy (1971, 1979, 1991) s'est intéressée aux effets volontaires et à la poétique des récits. L'analyse des discours, la pragmatique et la psycholinguistique ont permis d'élargir le champ d'investigation pour s'intéresser aux indices, qui se manifestent involontairement ou volontairement dans l'acte énonciatif. Étudier l'interaction orale, nous avons vu au chapitre 1, demande de distinguer les quatre ordres de réalité suivants : celui des pratiques de communication ; celui des mécanismes, au niveau langagier, que le locuteur met en œuvre dans ses pratiques langagières pour passer de la langue à la parole ; celui, plus spécialisé des théories sur lesquelles s'appuient ces mécanismes ; et enfin celui des enjeux qui sont associés au type de discours. La communication endolingue c'est donc mettre en œuvre ou utiliser des mécanismes appris dès l'enfance et qui nécessitent une connaissance et un apprentissage de l'appareil énonciatif propre au groupe culturel auquel on appartient. Cogérer le flux des informations et co-construire le discours font appel à d'autres mécanismes, qui exigent la connaissance des procédés énonciatifs et stylistiques utilisés pour informer et convaincre le plus objectivement possible. Nous sommes, comme mentionné au chapitre 1 (voir supra p. 51) alors dans le vaste univers de l'« artifice » formalisé et systématisé par Aristote dans la *Poétique* : les théories sur les techniques d'expression que les premiers rhéteurs grecs appelaient la « techné ». Les processus cognitifs et langagiers mis en jeu dans l'« éloquence » s'inscrivent donc dans les processus cognitifs et langagiers à enseigner à l'enseignant et l'apprenant en didactique des langues pour permettre, à celui qui les utilise, d'atteindre à l'intérieur d'une situation discursive, le but désiré. Ainsi, nous pensons que la pragmatique et la psycholinguistique ont permis de mieux saisir et circonscrire les stratégies cognitives et d'écoute qui favoriseront la perception et la reconnaissance des propriétés du discours spontané.

La pragmatique, nous avons vu plus haut p. 285, a de plus réactivé le paradigme indiciaire dans les recherches cognitives sur les modèles de la signification. Les résultats de notre étude de la voix de la certitude soulèvent par conséquent un certain nombre de questions sur la fonction impulsive et expressive de la voix de la certitude dans les discours oraux en face-à face et médiatisés transmis en temps réel ou différé. Nous nous interrogeons ici sur le rôle de la fonction rhétorique (fonction impulsive et expressive) de la voix au niveau cognitif et perceptif chez

l'interlocuteur ou l'auditeur dans la communication médiatisée et sur la place à accorder aux nouvelles technologies dans les classes de compréhension orale en langue seconde et étrangère. Nous allons voir comment certains didacticiels et outils interactif d'écriture et d'écoute, conceptualisés puis mis en place dans des nouveaux espaces d'apprentissage sur campus ou à distance, peuvent alors faciliter l'actualisation de stratégies d'écoute en didactique des langues.

5.3.1. Les discours médiatisés dans la classe de langues

L'observation de la mise en œuvre de stratégies d'apprentissage par les apprenants compétents en langue étrangère ou seconde ont donné lieu à de nombreuses études déjà présentées dans ce chapitre cf. supra p. 294-296. Nous avons vu également que l'apprentissage d'une langue seconde ou étrangère est un processus créateur qui permet à l'individu de faire des hypothèses, de raisonner, d'analyser, de comparer et qui lui donne l'opportunité de développer ses univers de connaissances.

Au cours des dernières années ont paru de nombreuses publications sur l'utilisation du multimédia dans l'enseignement des langues. Nous mentionnerons les recherches de Furstenberg (1993, 1999) à M.I.T. pour la conception d'applications multimédias — *À la rencontre de Philippe*⁶ et *Dans un quartier de Paris*⁷ — pour des scénarios d'exploitation pédagogique pour la didactique du français langue étrangères ainsi que *Vi-Conte*, un vidéodisque mis au point par Mydlarsky *et al.* (1992) pour servir l'enseignement du français langue étrangère et la culture canadienne française au Canada.

Ces travaux ont montré que la multicanalité reconstruit de fait l'aspect multidimensionnel de la langue, sous ses formes complexes et permet un apprentissage en contexte. Le multimédia, et par extension l'écriture hypermédia et le Web, de par sa nature hypertextuelle présente une caractéristique fondamentale ; la fragmentation de l'information et par conséquent de l'input linguistique, suprasegmental et discursif. Cette caractéristique, si elle est avantageusement

–⁶ Furstenberg, G. (1993), *À la rencontre de Philippe*, New Haven : Yale University Press. *À la rencontre de Philippe* est un programme multimédia sur vidéodisque, médium remplacé aujourd'hui par les disques DVD. Pour une critique de cette publication consulter l'adresse suivante : <http://www.yale.edu/yup/books/056508.htm>

–⁷ *Dans un quartier de Paris* est un cédérom de Gilberte Furstenberg également. Furstenberg, G. (1999), *Dans un quartier de Paris*, New Haven : Yale University Press. Pour plus d'information sur le programme lire la critique publiée dans le journal de CALICO (Computer Assisted Language Instruction Consortium) à l'adresse suivante : <http://astro.temple.edu/~jburston/CALICO/review/quartparis00.htm>

exploitée, a de nombreuses conséquences pour, d'une part, l'émergence et le développement de pratiques discursives pour l'auditeur et le colocuteur dans sa démarche d'apprentissage d'une langue étrangère ou seconde, et d'autre part, pour l'enseignant dans son rôle de médiateur dans l'interaction langagière. Dans ce contrat didactique, se pose alors la question de la conceptualisation d'instruments de mesure qui pourraient favoriser l'évaluation de la compréhension de tâches perceptives et auditives dans des scénarios de conversation en salle de classe médiatisées.

5.3.2. Prospectives pour la recherche sur la conversation exolingue médiatisée

La compréhension orale est, nous avons vu, une habileté complexe qui s'apparente à une tâche de résolution de problèmes durant laquelle les compétences sollicitées vont de la perception des sons, à travers un stimulus oral, jusqu'à leur représentation mentale dans un processus de reconversion en unités de sens. La fragmentation des données et par conséquent du discours par le multimédia permet donc à l'apprenant débutant de démarquer les unités acoustiques qu'il entend et de reconnaître celles pour lesquelles il ne peut exercer encore aucune inférence.

La médiatisation des discours permet de plus de renverser le caractère éphémère du discours spontané oral. L'accès aux discours oraux archivés dans la mémoire de base de données permet à l'auditeur et par conséquent à l'apprenant de développer les stratégies de « rappel », « inférence », « analyse » et « introspection » que nous avons présentées plus haut p. 295-296. Le développement d'outils de communication interactifs laisse ainsi entrevoir un potentiel pédagogique pour les chercheurs et enseignants en didactique des langues, en sciences de la cognition et du langage pour développer le profil d'enseignant et d'apprenant en langue seconde ou étrangère. Il s'agit donc de mieux comprendre les nouvelles technologies de la communication et de l'information, pour construire un espace de réflexion partagé par les auteurs et usagers des données et ressources linguistiques et pédagogiques, et par les colocuteurs qui participent à des échanges langagiers médiatisés : échanges via audioconférence, vidéoconférence, conférence sur Internet et l'enseignement à distance. Quels scénarios développer, quelles méthodologies de recherche mettre en place pour analyser la réception et reconnaissance de données et discours qui se réalisent de plus en plus dans des conditions d'accès et d'apprentissage en autonomie ou semi-autonomie ? Quelles activités et tâches auditives devons-nous privilégier pour que se mettent en

place chez l'auditeur et/ou le colocuteur des stratégies méta-cognitives, cognitives et socio-cognitives qui favoriseront sa perception et son écoute du discours médiatisé en situation de communication à distance ?

La réflexion didactique doit partir de ces questions. Les activités d'écoute et d'apprentissage du français oral qui s'appuient à la fois sur une médiatisation du discours oral et sur la consultation de bases de données, de ressources ou d'informations sur les usages de l'apprenant, et qui s'inscrivent dans une démarche cognitiviste, vont générer un nouveau type de colocuteur, auditeur et apprenant. Les travaux de Logan (1995) esquissent déjà le profil de ce locuteur, de cet apprenant-usager et apprenant-auteur de bases de données ou de connaissances :

A well-organized database program can help students see relationships among data they have collected which they might not ordinarily have seen. The database can help the students discover commonalities, similarities, or differences between the elements of the database. They are in a better situation to analyze the various relationships that might exist as note trends. They might even be in a position to formulate and test hypotheses. [...] In summary, the construction of a database is an ideal activity for the student to learn the skills of classifying, serializing, inferring, predicting, hypothesizing, and controlling variables. (Logan, 1995 : 314)

Les nouvelles technologies de la communication et de l'information qui aujourd'hui facilitent l'accès, le rappel et l'archivage de corpus linguistiques sur les conversations et qui par conséquent activent et facilitent les processus mentaux tels que l'inférence et l'analyse favorisent l'étude de la stylistique de la parole qui peut reprendre sa place dans la recherche en didactique des langues et plus précisément sur la conversation exolingue en face-à face ou médiatisée. Nous avons observé au chapitre 4 des variations inter-individuelles dans les procédés stylistiques utilisés par la locutrice A au niveau vocal (éléments prosodiques et pausologiques) pour signaler la modalité assertive. Nous avons alors suggéré que la variation inter-individuelle, lorsqu'elle est perçue puis intégrée par le colocuteur, participe alors à la gestion du flux informationnel et du discours en émergence. Avant de clôturer notre discussion sur le rôle des indices définitoires et sémiotiques de la voix nous proposerons ci-dessous quelques pistes de recherche qui permettront de contribuer à la réflexion didactique en cours sur la compréhension des processus cognitifs et langagiers mis en œuvre par les locuteurs dans la conversation en face-à-face ou à distance dans la classe de langue.

5.3.3. Construire sa compétence discursive : quelques scénarios de recherche pour appréhender les interactions en langue seconde ou étrangère

Si la recherche sur l'acquisition des langues maternelles et en didactique des langues ont pendant de nombreuses années circonscrit leur champs théoriques sans toujours tenir compte des résultats observés dans chacune de ces deux disciplines, cette phase est aujourd'hui dépassée grâce à la réflexion menée sur les interactions langagières en langue maternelle ou langue seconde /étrangère. Le Réseau Européen de Laboratoires sur l'Acquisition des Langues fondé en 1987 a de fait renforcé l'approche interactive dans l'étude des phénomènes d'appropriation en plaçant l'analyse des activités discursives au cœur de ses préoccupations. Ce rapprochement entre les deux champs de recherche a permis, selon Coste (1991 : 247) à la didactique des langues de s'interroger sur la ritualisation des échanges en situation pédagogique et par conséquent de : a) traiter les discours naturels comme tels, b) caractériser les discours des sujets apprenants et c) de mieux définir la place de la dimension fictionnelle des discours de la classe. Nous rejoignons cette position adoptée par Coste et ajoutons que les nouvelles technologies de la communication et de l'information, jumelées aux bases de données interactives, vont faciliter l'observation et l'analyse des discours de la classe de langue et faciliter la description du profil du bon auditeur-apprenant et du bon locuteur-apprenant engagé dans des échanges langagiers avec l'enseignant ou ses pairs.

Nous esquisserons des pistes de recherche ci-dessous dans lesquelles nous chercherons à étayer, dans des études futures, le rôle des éléments suprasegmentaux et pausologiques signalés par le locuteur et perçus par le colocuteur dans les interactions langagières d'apprenants en classe de langue ou médiatisés.

5.3.4. Analyse des faits pausologiques et prosodiques dans l'interlangue de l'apprenant en langue seconde ou étrangère

Nous avons plus haut (cf. supra p. 281) que le module psychologique de Roulet (1991) vise à saisir la dimension individuelle de la construction du discours au niveau psycho-cognitif et psycho-social. Ce module traite ainsi des stratégies mises en œuvre par les interlocuteurs pour interpréter, puis ajuster leur discours à l'autre et pour évaluer le degré de réussite ou d'échec de leurs interventions. Les chercheurs suisses et français orientent leurs travaux depuis dix ans sur les aspects linguistiques et discursifs des conversations exolingues notamment à des fins didactiques.

Du côté anglo-saxon⁸, les chercheurs partagent également certaines de ces préoccupations, notamment dans les études sur la communication interethnique. Le développement de l'ethnographie de la communication, de l'ethnométhodologie et de la sociologie interactionniste a en effet permis l'émergence de l'analyse conversationnelle dans laquelle le chercheur s'intéresse, aussi bien en langue maternelle ou langue seconde/étrangère, aux règles conversationnelles et stratégies interprétatives ayant cours dans les échanges langagiers.

Du côté européen, Colletta (1991) rend compte dans une étude menée sur cinq conversations dyadiques filmées de la spécificité de la structuration temporelle du discours des apprenants : un temps de parole plus élevé en communication exolingue qu'en communication endolingue avec pour les non-natifs, une durée d'expression deux fois plus longue par rapport aux natifs. Pour le traitement des éléments pausologiques, Colletta souligne de plus le rôle interactionnel de la pause dans les interactions langagières de l'apprenant. Il note ainsi une rareté des longues pauses localisées en fin de tour de parole. Duez et Le Douaron (1991) notent de leur côté une vitesse d'élocution plus rapide. Résultats qu'elles attribuent à une « sous-articulation » reflétant l'acquisition en cours des faits acoustiques du français.

En regard des résultats de ces études nous pensons qu'une recherche sur les interactions langagières médiatisées devrait tenir compte d'une analyse comparative de données d'ordre auditif (conduites verbales et intonatives) et visuel (conduites gestuelles et par conséquent non verbales). Nous rejoignons dans un premier temps Colletta (1991 : 96) pour dire que cette recherche doit avoir pour objectif a) d'observer quantitativement ce qui distingue la conversation exolingue de la conversation endolingue sur les plans discursifs et interactionnel, afin de préciser, voire compléter les descriptions qualitatives déjà effectuées sur les faits prosodiques et pausologiques dans l'acte énonciatif en situation endolingue et exolingue en face-à-face et b) comparer les ressources communicatives (verbales, intonatives et non verbales) des natifs et non natifs afin d'y mettre à jour d'éventuels écarts. Nous ajouterons néanmoins que, dans un deuxième temps, cette recherche doit intégrer la dimension médiatique des discours oraux transmis aujourd'hui par les médias et comparer ces premiers résultats aux données recueillies et traitées, suite à l'observation d'échanges langagiers, en situation endolingue et exolingue à distance : des discours de fait filtrés et modifiés par les médias et les NTIC.

– ⁸ Nous renvoyons ici aux travaux menés sur la communication interethnique d'Erikson et Schultz cités par Gumpertz. Gumpertz, J. J. (1982), *Discourse Strategies*, New York : Cambridge University Press.

Les points saillants sur lesquels nous envisageons cette future recherche sont les suivants : a) les marques d'hésitation (reprises, répétitions, faux départs) en adoptant la méthodologie adoptée pour l'étude présentée aujourd'hui au chapitre 4 chez nos locuteurs A, B et C ; b) l'examen des inachèvements ; c) l'observation des régulateurs verbaux et vocaux. Pour les ressources communicatives, définies dans la recherche présentée aujourd'hui comme traits prosodiques et pausologiques définitoires et sémiotiques de la voix de la certitude, nous étudierons plus précisément dans ces différents types d'échanges, les aspects intonatifs des régulateurs verbaux, et vocaux, et les schémas intonatifs marqueurs de la consensualité ou au contraire du repli sur soi en fin de proposition et en frontière d'une intonation de complétude ou d'incomplétude. Finalement nous chercherons à circonscrire les incidents discursifs ou malheurs conversationnels pour délimiter le rôle de la voix dans le jeu dialogal asymétrique entre l'enseignant et l'apprenant en situation de communication face-à-face ou mise en scène, par la médiatisation, dans l'enseignement à distance.

5.3.5. Remarques conclusives

Nous avons présenté au chapitre 1 (cf. supra p. 29) la posture intellectuelle de Jakobson selon laquelle les éléments linguistiques servent à caractériser le sujet parlant, son attitude à l'égard de ce dont il parle et à l'égard de son auditeur puisque le langage est ce qui fonde toute communication et que l'instrument principal de la communication porteuse d'information, c'est le langage. Il s'agit donc d'appréhender la langue comme un code global en sachant que ce code global présente un système de sous-codes et que chaque langue embrasse plusieurs de ces systèmes simultanés dont chacun est caractérisé par une fonction différente. Les travaux de Fónagy (1991), présentés au chapitre 1 également (voir supra p. 55), nous ont permis de mettre en évidence le rôle des messages sonores, gestuels (stylistiques) qui n'échappent pas aux conventions du code de la langue : le message secondaire étant engendré à l'aide d'un système de communication intégré au message linguistique proprement dit. Les résultats de l'analyse perceptive et acoustique ont par ailleurs très vite montré les limites d'une recherche qui s'attacherait à décrire les traits définitoires et sémiotiques de la voix de la certitude sans s'interroger sur le rôle interactionnel de ces faits dans les échanges langagiers.

Ainsi, notre approche méthodologique qui vise à décrire la perception et la reconnaissance d'indices demande néanmoins à intégrer les modèles descriptifs développés dans les sciences cognitives et à s'interroger sur le rôle de la mémoire et autres processus cognitifs mis en œuvre dans la perception et reconnaissance de stimulus visuels et auditifs. Cette approche doit également s'inscrire dans la réflexion menée actuellement en didactique des langues sur les interactions langagières en situation de communication exolingue et intégrer des analyses qualitatives et quantitatives sur les processus cognitifs activés dans la communication exolingue et le traitement des données linguistiques et discursives altérées lors de la médiatisation du discours dans l'enseignement à distance.

